

Fin 2020, d'après le Baromètre d'opinion de la DREES, en France métropolitaine, une personne sur cinq s'estime pauvre et la même part pense qu'elle risque de le devenir dans les cinq prochaines années. Le sentiment d'une hausse à venir de la pauvreté et de l'exclusion sociale est encore plus communément partagé qu'en 2019. Une majorité de Français, en nette augmentation par rapport aux années précédentes, soutient l'ouverture du RSA dès 18 ans et juge que les jeunes sont plus exposés au risque de pauvreté que la moyenne. Deux Français sur trois sont favorables à une revalorisation du RSA mais, parmi eux, seulement un quart sont disposés à payer davantage d'impôts ou de cotisations pour la financer. Pour une personne seule, le montant de ressources garanti par le RSA (565 euros) est très éloigné du revenu considéré comme le minimum pour vivre, évalué à 1 770 euros par mois en moyenne.

La part des personnes se considérant comme pauvres reste stable en 2020

D'après les données du millésime 2020¹ du Baromètre d'opinion de la DREES (voir annexe 1.1), 19 % des Français s'estiment en situation de pauvreté² et 20 % supplémentaires pensent qu'ils peuvent le devenir dans les cinq prochaines années. À l'inverse, 61 % des Français se considèrent à l'abri de ce risque. Après une augmentation globale de 5 points entre 2017 et 2018, et de 11 points parmi les ouvriers, la part des personnes qui se considèrent comme pauvres est stable depuis 2018 (*graphique 1*).

Le sentiment d'exposition au risque de pauvreté varie très fortement selon le niveau de vie³ : en 2020, 89 % des personnes appartenant aux 20 % des ménages les plus aisés se sentent protégés, contre seulement 32 % de celles appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes. De même, six cadres et membres des professions libérales sur sept s'estiment à l'abri de la pauvreté pour les cinq prochaines années, un sentiment partagé par seulement un employé sur deux et par moins de la moitié des ouvriers⁴. Le sentiment de protection à l'égard du risque de pauvreté

reste globalement stable entre 2019 et 2020. En revanche, il diminue nettement chez les jeunes adultes : parmi les 18-29 ans, la part de ceux se sentant à l'abri du risque de pauvreté est passée de 61 % en 2019 à 54 % en 2020 (*graphique 2*).

Le sentiment que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter en France, déjà très élevé, s'accroît encore en 2020

Même si la majorité des Français se sent à l'abri du risque de pauvreté, 86 % d'entre eux déclarent que ce sujet les préoccupe personnellement. Cette proportion est élevée, comme celle des personnes qui se disent préoccupées par le niveau des salaires et du pouvoir d'achat (88 %) ou par celui du chômage (76 %). L'inquiétude pour la situation des jeunes adultes augmente très nettement : 53 % des personnes interrogées fin 2020 jugent que les 18-29 ans sont surexposés au risque de pauvreté, contre 43 % deux ans plus tôt.

Neuf personnes sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis cinq ans (*graphique 3*). Cette proportion est relativement stable depuis 2011, autour de 90 %, après avoir augmenté régulièrement entre 2004 et 2011.

1. Les données de l'édition 2020 du Baromètre de la DREES ont été collectées entre le 19 octobre 2020 et le 5 janvier 2021.

2. À titre de comparaison, le taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian en France métropolitaine est de 14,8 % en 2018 (voir fiche 03) et de 14,5 % en 2019 selon l'estimation avancée réalisée par l'Insee.

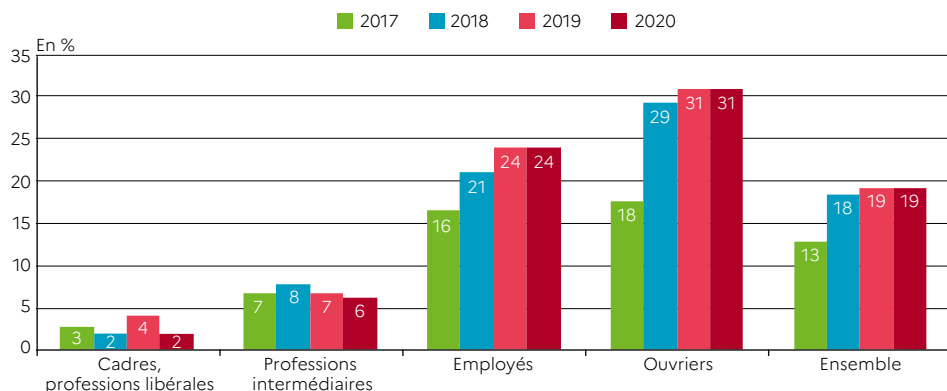
3. Le niveau de vie s'entend dans cette fiche comme le revenu déclaré par unité de consommation (UC) du ménage.

4. Il s'agit de la profession actuelle pour les personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi.

Les Français sont un peu plus nombreux encore à juger que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis le début de la crise sanitaire (93 %). Le pessimisme sur les perspectives futures est

également très fort : la part des personnes qui considèrent que la pauvreté et l'exclusion vont augmenter à l'avenir s'établit à 93 % en 2020 (contre 88 % en 2019), alors qu'elle n'avait jamais

Graphique 1 Proportion de personnes se considérant comme pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle, entre 2017 et 2020



Notes > Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. »

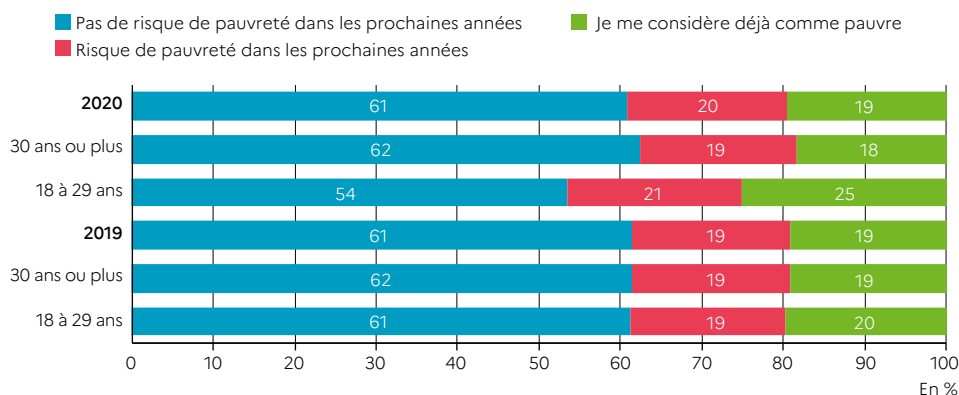
Catégorie socioprofessionnelle : il s'agit de la profession actuelle des personnes en emploi et de la dernière profession dans le cas des personnes sans emploi. Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 8 % des réponses en 2020, 6 % des réponses en 2019 comme en 2018 et 1 % en 2017. La catégorie « Ensemble » regroupe aussi les personnes qui ne sont pas dans l'une des quatre catégories socioprofessionnelles présentées.

Lecture > La proportion des ouvriers qui se considèrent comme pauvres est passée de 18 % en 2017 à 31 % en 2020.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2017-2020.

Graphique 2 Perception de la situation personnelle vis-à-vis de la pauvreté, en 2019 et en 2020



Notes > Question posée : « Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? Oui, plutôt/Non, plutôt pas/Je me considère déjà comme pauvre. » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 8 % des réponses en 2020 et 6 % en 2019.

Lecture > La proportion des Français qui se considèrent comme pauvres est de 19 % en 2019 comme en 2020.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2019-2020.

dépassé 90 % depuis 2004. Cette proportion a augmenté régulièrement, de 18 points, entre 2004 et 2020.

De même, la crainte vis-à-vis du chômage pour soi ou son entourage repart à la hausse en 2020. En 2016, la moitié des Français redoutaient qu'eux-mêmes ou l'un de leurs proches ne se retrouvent au chômage à court terme. Cette part avait progressivement diminué au fil des années pour atteindre 34 % en 2019, mais elle retrouve en 2020 un niveau comparable à celui de 2017 (44 %).

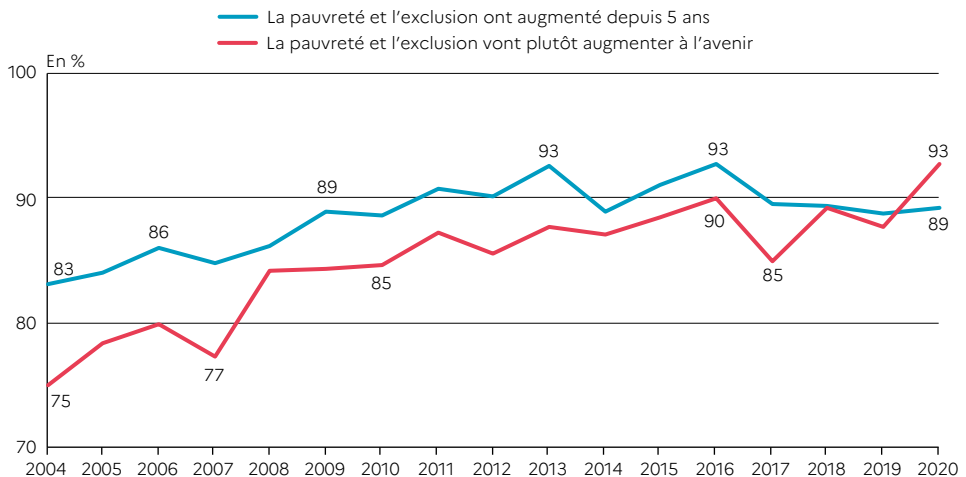
De plus en plus de Français soutiennent l'ouverture du RSA dès 18 ans

En 2020, 55 % des Français sont favorables à l'ouverture du revenu de solidarité active (RSA)

dès 18 ans⁵, alors qu'auparavant un peu moins de la moitié soutenaient cette réforme (47 % en 2016 et 48 % en 2018). Lorsque l'on mentionne explicitement le cadre de la crise⁶, la proportion de Français favorables à l'extension du RSA dès 18 ans est même de 63 %.

Les Français restent aussi très majoritairement favorables à l'idée d'une hausse des minima sociaux. Ainsi, en 2020, comme en 2019, près de deux Français sur trois se prononcent en faveur de l'augmentation du RSA. Pour autant, un quart d'entre eux seulement déclarent être prêts à financer la hausse qu'ils préconisent par une augmentation de leurs impôts ou cotisations. Les montants garantis par les minima sociaux (voir fiche 08) restent inférieurs à ce que de nombreux Français estiment être

Graphique 3 Perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion, depuis 2004



Note > Questions posées : « Selon vous, depuis cinq ans, la pauvreté et l'exclusion en France ont diminué/ont augmenté/(sont restées stables) ? », « Et à l'avenir, pensez-vous que la pauvreté et l'exclusion en France vont plutôt augmenter/vont plutôt diminuer/(resteront stables) ? » Les modalités entre parenthèses ne sont pas proposées explicitement par les enquêteurs.

Lecture > La proportion des Français qui estiment que « la pauvreté et l'exclusion vont plutôt augmenter à l'avenir » est passée de 75 % en 2004 à 93 % en 2020.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2004-2020.

5. Sauf exception, le RSA s'adresse actuellement aux personnes âgées d'au moins 25 ans (voir fiche 21).

6. La question était formulée de deux manières : « Sauf exception, on ne peut avoir le RSA qu'à partir de 25 ans. Êtes-vous favorable à son ouverture dès 18 ans ? » ou « Sauf exception, on ne peut avoir le RSA qu'à partir de 25 ans. Dans le contexte de crise de la Covid, êtes-vous favorable à son ouverture dès 18 ans ? ». Certaines questions du Baromètre 2020 ont été contextualisées dans la crise de la Covid. Pour ces questions, l'échantillon a été scindé en deux groupes de même taille représentatifs de la population française et chacun a répondu à une version différente de la question (contextualisée ou non).

le revenu minimum dont un individu doit disposer pour vivre⁷. En effet, seuls 2 % des Français évaluent le minimum pour vivre à 900 euros mensuels ou moins pour une personne seule⁸ et 14 % à 1 200 euros ou moins, soit le niveau du smic net⁹. La moyenne du revenu jugé minimum pour vivre se situe à 1 770 euros par mois en 2020. Après une hausse marquée entre 2017 et 2018 (de 1 570 à 1 760 euros), elle est restée stable depuis. La moyenne du revenu jugé comme un minimum pour vivre par les bénéficiaires de minima sociaux est toutefois nettement inférieure à celle pour l'ensemble de la population (encadré 1).

Trois Français sur quatre pensent que le non-recours aux prestations et aux droits sociaux est élevé

Le non-recours aux prestations sociales se définit comme le fait d'être éligible à une prestation sociale et de ne pas en bénéficier. Ce phénomène peut être important pour certaines prestations. Trois Français sur quatre estiment que de nombreuses personnes ne bénéficient pas des droits

et allocations auxquels elles peuvent prétendre (tableau 1). Symétriquement, trois quarts des Français jugent également que beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit.

Les populations les plus fragiles sont un peu plus souvent convaincues que les autres de l'ampleur du phénomène de non-recours. Parmi les 20 % des ménages les plus modestes, 77 % considèrent que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits auxquels elles peuvent prétendre, contre 66 % parmi les 20 % les plus aisés. La perception de l'importance de la fraude est en revanche similaire pour tous les niveaux de revenus.

Les causes du non-recours peuvent être multiples. Le manque d'information sur les aides ou sur les organismes auxquels s'adresser est la première cause mentionnée, loin devant les autres, par les Français (42 %) [graphique 4]. Cette part a toutefois reculé de 14 points depuis 2016. Presqu'un quart des Français expliquent le non-recours par la complexité ou la longueur des démarches à entreprendre. ■

Encadré 1 L'opinion des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité sur la politique sociale et sur leur situation personnelle

Selon l'enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) de 2018 (voir annexe 1.1), deux tiers des bénéficiaires de revenus minima garantis (minima sociaux¹ et prime d'activité) fin 2017 considèrent, fin 2018, qu'ils ont besoin d'être davantage aidés par les pouvoirs publics, compte tenu de leur situation globale, du montant des aides publiques et du montant de leurs impôts. Ils sont, en proportion, plus nombreux dans ce cas que dans l'ensemble de la population², où cette part est déjà élevée (49 %). Ce sont les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'ASS qui considèrent le plus avoir besoin d'être aidés davantage par les pouvoirs publics (près des trois quarts).

Quand on leur demande quel type d'action semble le plus nécessaire aujourd'hui dans le cadre de la politique sociale, la majorité des bénéficiaires de revenus minima garantis mentionne³ une augmentation du montant des prestations (allocations logement, prestations familiales, minima sociaux) [54 %], devant un meilleur accompagnement vers les droits (25 %) et, enfin, le développement de services (crèches, dispositifs de formation, équipements ou aides pour personnes âgées) [22 %]. Les bénéficiaires du minimum vieillesse et de l'AAH, qui perçoivent pourtant les prestations dont les montants maximaux sont les plus élevés, citent davantage l'augmentation du montant des prestations comme principale action nécessaire (respectivement 69 % et 60 %). L'ordre de priorité est différent pour l'ensemble de la population puisque la moitié citent le ●●●

7. La question posée est la suivante : « Selon vous, pour vivre, quel est le montant dont doit disposer au minimum un individu par mois (en euros) ? »

8. Au moment de l'enquête, le montant du RSA pour une personne seule s'élevait à 565 euros et celui du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) à 903 euros.

9. 87 % des personnes interrogées se prononcent par ailleurs en faveur d'une hausse du smic.

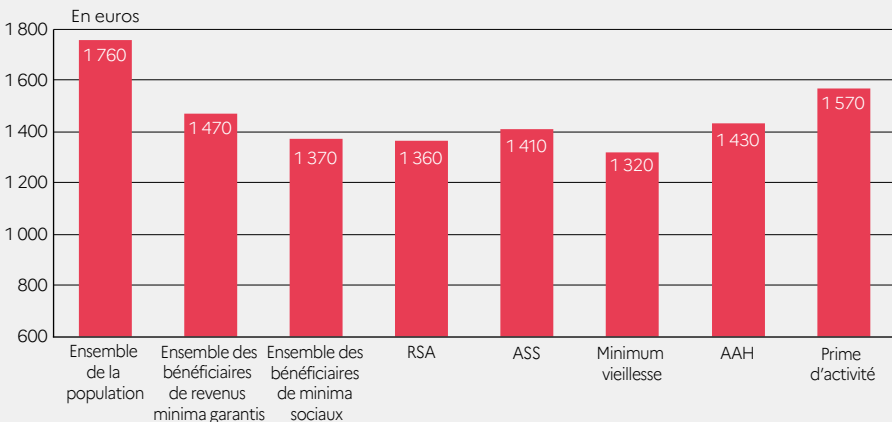


développement de services en première action nécessaire et seulement 27 % une augmentation du montant des prestations.

Par ailleurs, la moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) par les bénéficiaires de revenus minima garantis est inférieure de 290 euros à celle pour l'ensemble de la population. Cet écart est même de 390 euros si on se restreint aux bénéficiaires de minima sociaux, c'est-à-dire si on exclut les bénéficiaires de la prime d'activité, qui se situent en moyenne un peu plus haut dans l'échelle des niveaux de vie. Ainsi, la moyenne du revenu jugé comme un minimum pour vivre par les bénéficiaires de minima sociaux se situe à 1 370 euros par mois, contre 1 570 euros pour les bénéficiaires de la prime d'activité et 1 760 euros pour l'ensemble de la population (*graphique*).

Enfin, si la quasi-totalité (95 %) des bénéficiaires estiment que percevoir un minimum social pour les uns, la prime d'activité pour les autres, est un droit normal compte tenu de leur situation, un tiers des bénéficiaires de minima sociaux et 14 % de ceux de la prime d'activité pensent⁴ que c'est une aide dévalorisante. Parmi les bénéficiaires de minima sociaux, les allocataires de l'AAH et du minimum vieillesse, a priori moins souvent en capacité de travailler, ressentent moins ce sentiment de dévalorisation (26 %) que les bénéficiaires du RSA et de l'ASS (36 %). Enfin, 75 % des bénéficiaires du RSA estiment que percevoir un minimum social correspond à bénéficier d'un accompagnement pour s'insérer. De fait, tous les bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs associés à cette prestation (98 % d'entre eux) doivent normalement bénéficier d'un accompagnement destiné à les aider dans leurs démarches d'insertion (voir fiche 16).

Moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) par les bénéficiaires de revenus minima garantis, selon la prestation perçue, fin 2018



Lecture > Fin 2018, la moyenne du revenu mensuel jugé comme un minimum pour vivre (pour une personne seule) est de 1 470 euros pour les bénéficiaires de revenus minima garantis contre 1 760 euros pour l'ensemble de la population.

Champ > Bénéficiaires au 31 décembre 2017 d'une des prestations retenues et résidant en France (hors Mayotte). Ensemble de la population : personnes de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

Sources > DREES, enquête auprès des bénéficiaires de minima sociaux (BMS) 2018 et Baromètre d'opinion 2018.

1. Il s'agit du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et du minimum vieillesse, soit 95 % des allocations de minima sociaux versées fin 2018.
2. Les résultats sur l'ensemble de la population sont issus de l'édition 2018 du Baromètre d'opinion de la DREES (voir annexe 1.1).
3. Les personnes enquêtées devaient choisir une modalité parmi les trois proposées.
4. Les modalités de réponse sont « plutôt d'accord » ou « plutôt pas d'accord ».

Tableau 1 Opinion des Français concernant l'importance du non-recours et de la fraude sociale, selon leur niveau de vie, en 2020

En %

Quintiles de niveau de vie	Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre	Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit
Premier quintile (20 % des ménages les plus modestes)	77	70
Deuxième quintile	76	76
Troisième quintile	71	74
Quatrième quintile	71	73
Cinquième quintile (20 % des ménages les plus aisés)	66	75
Ensemble	72	74

Notes > Question posée : « Il existe, dans notre pays, un certain nombre de droits, de services et d'allocations pour aider les citoyens à faire face aux différents risques sociaux : handicap, dépendance, vieillesse, chômage, maladie, précarité, exclusion, etc. Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ? »

1. Beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.

2. Beaucoup de personnes perçoivent des allocations alors qu'elles n'y ont pas droit. »

Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 6 % des réponses pour la première question et 7 % pour la seconde.

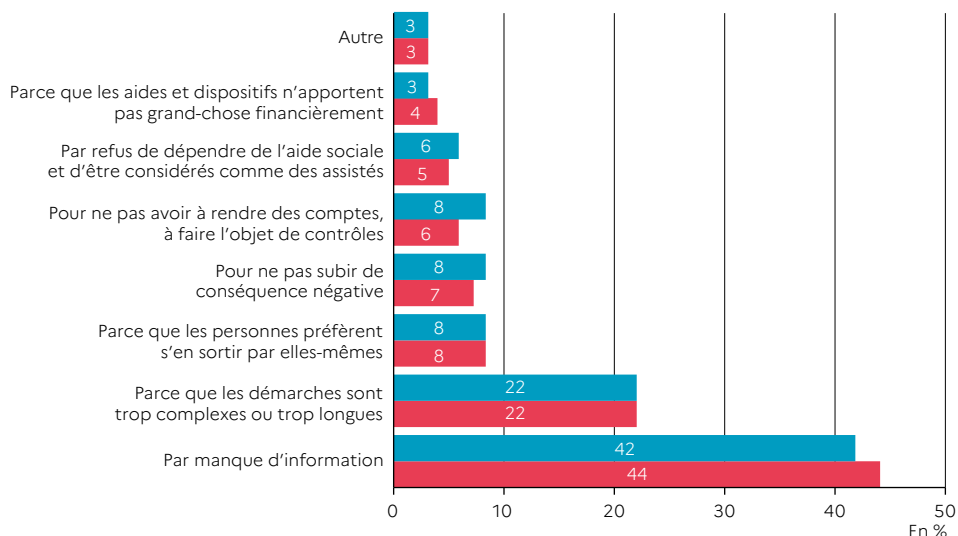
Lecture > 77 % des Français appartenant aux 20 % des ménages les plus modestes sont plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'idée que beaucoup de personnes ne bénéficient pas des droits ou allocations auxquels elles peuvent prétendre.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2020.

Graphique 4 Raisons principales pouvant expliquer le non-recours aux aides et dispositifs sociaux selon les Français, en 2020

■ Ensemble des Français ■ Bénéficiaires du RSA, d'allocations chômage ou de prestations liées au handicap



Notes > Question posée : « Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? » Ces résultats sont calculés hors « Ne se prononce pas », une modalité qui représente 3 % des réponses en 2020.

Lecture > 42 % des Français estiment que la raison principale du non-recours est le « manque d'information sur les aides ou sur les organismes auxquels s'adresser ». Cette proportion s'élève à 44 % parmi les personnes qui déclarent avoir perçu le RSA, des allocations chômage ou des prestations liées au handicap, à l'invalidité ou à la dépendance, au cours des douze derniers mois.

Champ > Personnes résidant en France métropolitaine et âgées de 18 ans ou plus.

Source > DREES, Baromètre d'opinion 2020.

Pour en savoir plus

- > Une présentation générale du Baromètre d'opinion de la DREES, les questionnaires annuels, les bases de données ainsi que leur visualisation en ligne sont disponibles sur le site de la DREES : drees.solidarites-sante.gouv.fr.
- > **Buresi, G., Cornuet, F.** (2020, novembre). Estimation avancée du taux de pauvreté et des indicateurs d'inégalités. Insee, *Insee Analyses*, 60.
- > **Duvoux, N., Papuchon, A.** (2018, décembre). Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale. *Revue française de sociologie*, 59/4.
- > **Lardeux, R., Papuchon, A., Pirus, C.** (2021, juillet). Un sentiment de pauvreté en hausse chez les jeunes adultes fin 2020. DREES, *Études et Résultats*, 1195.
- > **Lardeux, R., Pirus, C.** (2020, juin). Le pouvoir d'achat, la pauvreté et les inégalités de revenus préoccupent toujours aussi fortement les Français – Synthèse des résultats du Baromètre d'opinion de la DREES 2019. DREES, *Les Dossiers de la DREES*, 60.